

Rejoignez le Cercle des Amis Mécènes du Théâtre Impérial de Compiègne

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Email : _____
Téléphone : _____

Je souhaite être **membre du Cercle des Amis Mécènes** en faisant un don à l'association C.A.C.C.V. pour l'activité artistique et culturelle du **Théâtre Impérial de Compiègne** pour la saison 2010/2011 :

Membre Actif 200 € Membre Donateur 500 €

Membre Bienfaiteur 1 000 € Montant libre du don _____ €

Dès réception de votre chèque à l'ordre du C.A.C.C.V., nous vous enverrons votre reçu fiscal*.

À _____ le _____ 20 _____

Signature

Fiscalité des dons

Tout don versé en faveur du Théâtre Impérial ouvre droit à **une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66%** de son montant dans la limite de 20% du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivant le versement, **ainsi un don de 500 € ne vous revient qu'à 170 €**

Nouveau : avantage ISF

Si vous souhaitez bénéficier des nouvelles dispositions fiscales applicables à l'ISF, soit **une réduction de 75% du montant du don**, dans la limite de 50 000 € par an, vous pouvez envoyer vos dons au Théâtre Impérial de Compiègne.

*Reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66% le NIR (dans la limite de 20%), ou de 75% de l'ISF

ABONNEMENT THÉÂTRE IMPÉRIAL DE COMPIÈGNE

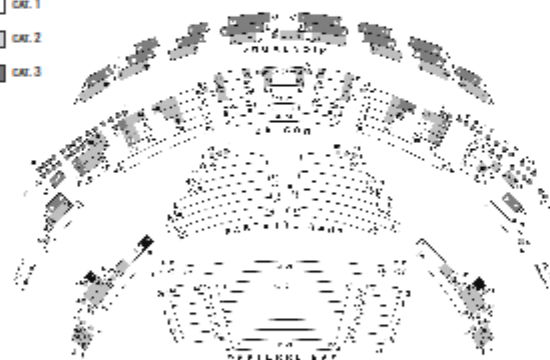
Choisissez 3 spectacles au moins et bénéficiez

- d'une réduction, en 1^{re} catégorie : sur le plein tarif de 20% et pour les tarifs réduits jusqu'à 50 %
- du tarif abonné sur tous vos spectacles supplémentaires de la saison du Théâtre Impérial
- du tarif groupe sur l'ensemble des spectacles de la saison de l'Espace Jean Legendre, scène conventionnée de Compiègne

Pour souscrire à un abonnement **LES DEUX SCÈNES**

(abonnement commun Théâtre Impérial et Espace Jean Legendre) et bénéficier de ses nombreux avantages, merci de compléter le bulletin spécial Espace Jean Legendre (disponible par téléphone, à l'accueil des théâtres et sur les sites internet : espacejeanlegendre.com et theatre-imperial.com)

- CAT. 1
 CAT. 2
 CAT. 3



Attention compte tenu de la configuration du Théâtre, une partie des places de catégorie 2 et 3 à visibilité réduite ne sont pas côte à côte.

EXTRAIT DES MODALITÉS D'ACCÈS EN SALLE

- 5 minutes avant le début de la représentation, les places numérotées ne sont plus garanties.
- Les spectacles commencent à l'heure précise. Après le lever du rideau, les retardataires n'ont plus accès à la salle, par respect pour les artistes et les spectateurs. Les billets ne sont pas remboursés.
- Veuillez éteindre votre téléphone portable avant l'entrée en salle.
- Il est interdit de photographier, avec ou sans flash, et d'enregistrer les spectacles.
- Il est conseillé de bien vérifier votre billet lors de sa délivrance, aucune réclamation pour erreur de date, de spectacle ou de tarif ne pourra être admise ultérieurement.
- Personnes à mobilité réduite, merci de prévenir l'accueil lors de l'achat de votre place et le soir du spectacle.

Les renseignements recueillis étant informatisés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant (loi n°78 du 06-01-1978). CACCCV-Licences n°80-160, 80-161, 80-162

Théâtre Impérial de Compiègne

Bulletin d'abonnement saison 2010 / 2011

Ne rien inscrire N° d'arrivée N° d'abonné

⚠ Impératif : 1 bulletin d'abonnement par foyer (ou par structure)

• ABONNEMENT PAR FOYER / PAR STRUCTURE

Mlle Mme Mr Mme, M. Entreprise / groupe

Nom (prénom)

Adresse

C.P. Ville

Tél. dom. Tél. prof. Tél. mobile

(en cas d'annulation ou de report de spectacle)

e-mail (à titre informatif)

• DÉTAIL DES PERSONNES ABONNÉES DU MÊME FOYER (adultes et enfants) :

..... Nom Prénom Catégorie

Abonné 1

Abonné 2

Abonné 3

Abonné 4

Abonné 5

Précisez ci-dessus l'ensemble des membres du foyer abonnés selon leur catégorie

Catégories d'abonnés

- Abonné Adulte
 - Abonné Réduit*
 - C.E. et groupes**
- * Abonné Réduit : moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du R.S.A., plus de 60 ans non imposables.
Attention ! Uniquement sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois qui pourra vous être demandé le soir de spectacle.
** C.E. et groupes : 10 personnes minimum avec une sélection de 3 spectacles identiques.

3 bulletins d'abonnement maximum par personne pourront être traités samedi 19 juin 2010. Il est bien entendu que les places sont attribuées par ordre d'arrivée et que les abonnements envoyés par courrier ou déposés à l'accueil seront traités à la fermeture des portes du 19 juin 2010.

J'accepte les conditions d'abonnement et modalités d'accès en salle
date et signature obligatoire

Exemplaire de ce bulletin téléchargeable sur notre site > theatre-imperial.com
Renseignements et billetterie au 03 44 40 17 10

Bulletin à retourner ou à déposer au Théâtre Impérial 3 rue Othenin 60200 Compiègne
ou à l'Espace Jean Legendre Place Briet Daubigny 60200 Compiègne

MODE D'EMPLOI ABONNEMENT THÉÂTRE INTERNAL :

Minimum de 3 spectacles. Pour chaque abonné du foyer, reporter dans la colonne correspondante et pour chacun des spectacles choisis, le tarif relatif à la catégorie d'abonné.
 Ex : Madame (Abonnée Adulte) désire réserver pour "Galantes Scènes" samedi 20 novembre. Elle mentionnera en colonne Abonné 1, ligne "Galantes Scènes" le tarif de 38€.
 Si fille, étudiante (Abonnée Réduit) qui a choisi "La music-hall de Colette", mardi 24 mai reportera en Abonné 2, ligne "La music-hall de Colette" le tarif de 12€.

Abonné 1 _____ Abonné 2 _____ Abonné 3 _____ Abonné 4 _____ Abonné 5 _____

Réservé au Théâtre	Spectacles	Dates / Horaires	Abonné					Places Supplémentaires hors-abonnement 3 maximum / spectacle				
			Adulte	Réduit	CE/Ésp	1	2	3	4	5	Plein Tarif	Tarif Réduit
			22 €	16 €	22 €						28 €	20 €
	The King's Singers	sam 2 oct, 20h45										
	Le Petit Prince	mar 19 oct, 20h										
	Galantes Scènes	sam 20 nov, 20h	38 €	22 €	38 €				48 €	28 €		
	Carmen / L'Amour Sorcier	ven 10 déc, 20h45	38 €	22 €	38 €				48 €	28 €		
	Ô mon bel inconnu	sam 15 jan, 20h	38 €	22 €	38 €				48 €	28 €		
Intégrale : les 2 concerts et le passage gourmands	Fauré et Ravel gourmands	dim 6 fév, 14h30 à 18h	28 €	20 €	28 €				34 €	24 €		
Un concert	Fauré et Ravel gourmands	dim 6 fév, 14h30	18 €	12 €	18 €				20 €	14 €		
Un concert	Fauré et Ravel gourmands	dim 6 fév, 16h30	18 €	12 €	18 €				20 €	14 €		
	Au temps des croisades	ven 11 mar, 20h45	38 €	22 €	38 €				48 €	28 €		
	C. Tiberghien/Orch. de Picardie	sam 28 mar, 20h45	22 €	16 €	22 €				28 €	20 €		
	L'Heure espagnole	dim 10 avril, 17h	38 €	22 €	38 €				48 €	28 €		
	Soirée sous le Second Empire	sam 7 mai, 20h45	16 €	12 €	16 €				20 €	14 €		
	La voix de Frédéric Chopin	dim 15 mai, 17h	22 €	16 €	22 €				28 €	20 €		
	Guitares en Festival	sam 21 mai, 20h45	16 €	12 €	16 €				20 €	14 €		
À l'Espace Jean Legendre	Le music-hall de Colette	mar 24 mai, 20h45	16 €	12 €	14 €				20 €	14 €		
Sous total												
Adhésion obligatoire			10 €	6 €	10 €							
Total												

• VOTRE MODE DE RÈGLEMENT montant total de votre abonnement : _____ €

CHÈQUES – 4 chèques maximum

N°	Nom du payeur	Banque	N° chèque	Montant	Date d'encaissement à la date de prise de l'abonnement
1.					
2.					
3.					
4.					
				=	€

ESPÈCES Montant : _____ €

CARTE BANCAIRE Montant : _____ € Nom du payeur : _____

CHÈQUES VACANCES

N°	Nom du payeur	Nombre de C.V.	Montant de chaque C.V.	Total
1.				
2.				
				=

CHÈQUES CULTURE

N°	Nom du payeur	Nombre de C.C.	Montant de chaque C.C.	Total
1.				
2.				
				=

PRÉLÈVEMENTS

– Premier versement obligatoire le jour de l'abonnement (chèques, espèces, carte bancaire, C.V., C.C.)
 – Sauf de :
 • 3 prélèvements possibles à partir de 120€ d'abonnement
 • 6 prélèvements possibles à partir de 180€ d'abonnement
 • 7 prélèvements possibles à partir de 220€ d'abonnement
 – Date du premier prélèvement : pour tout abonnement souscrit en juin et en juillet, premier prélèvement au 5 septembre 2010 sinon le 5 du mois suivant la prise d'abonnement.
 – Montant : 1^{er} versement _____ € + (_____ €) = _____ €
 À calculer de façon à éviter les centimes d'euros sur les différents versements.

• AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT (RIB obligatoire à fournir)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier si sa situation le permet, les prélèvements ordinaires par le C.A.C.C.V. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le C.A.C.C.V.

• Titulaire du compte à débiter

Nom, prénoms _____ N° national d'identification : 420106
 Adresse _____ Oriencier : CACCV
 CP _____ Ville _____ Pl. Briet Daubigny 02200 Compiègne

• Établissement teneur du compte

Nom _____
 Adresse _____
 CP _____ Ville _____

• Compte à débiter

code banque] [[[[[]
 code guichet] [[[[[]
 n° compte [[[[[[[[[[[[[[[]
 clé RIB [[]

Date : _____
 Signature du titulaire du compte à débiter : _____